

FOD

Foreign Object Damages

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Sensibiliser les personnels aux dangers liés aux FOD
- Identifier les différentes sources de FOD en formant toutes les catégories de personnel et en déployant des moyens préventifs et curatifs de lutte contre les FOD
- Encourager les bonnes pratiques en terme d'entretien vis-à-vis de la sécurité des vols

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel travaillant à proximité des aéronefs (piste, maintenance sécurité) ou dans les ateliers de maintenance et de production
- Personnels et responsables en charge du système qualité
- Toute personne travaillant au sein d'organismes de maintenance d'aéronefs

PRÉ-REQUIS

- Aucun
- Pour les formations en distanciel : avoir un ordinateur, une connexion internet viable et un smartphone/tablette pour répondre aux questions

DESCRIPTION / CONTENU

- Objectifs et définitions de ce que sont les FOD
- Historique et étude de cas
- Les différentes origines de FOD : animales, humaines, météorologiques
- Les règles de l'art en maintenance
- Les zones critiques
- La lutte contre les FOD : outillages, moyens, procédures, documentation
- La prévention, le nettoyage et les contrôles

DURÉE

3h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exposés interactifs
- Approche interactive, jeux de rôle, études de cas, débriefing en groupe
- Partage d'expériences entre participants
- Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise (communication au préalable)
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Projection de diaporamas, quizz via télécommandes/supports connectés

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation permanente par QCM en cours de programme
- Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session



- Certificat délivré après validation de la formation

PLANIFICATION

- Nous définissons conjointement avec notre client le planning de formation. Contactez-nous par mail contact@jp-partnair.fr ou par téléphone [01 34 47 16 16](tel:0134471616) pour connaître les prochaines sessions. La formation débute entre 2 à 3 semaines après la validation administrative du dossier.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions. *modalités à préciser selon le type de handicap

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr